



## Contrat d'engagement Pour devenir membre adhérent du Village d'enfants

Je m'appelle .....

Je reconnais avoir compris le fonctionnement de cet accueil de loisirs notamment que :

- je suis libre de choisir ce que je fais de mon temps : je peux faire tout ce que je désire dans le respect des autres et des règles décidées en Forum
- je m'engage à venir en médiation lorsque j'y suis appelé(e)
- je dois respecter les règles décidées en Forum
- je suis co-responsable du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, comme tous les autres membres enfants, adolescents et adultes
- lorsque je constate un dysfonctionnement, une injustice ou un problème, il m'appartient de le révéler en médiation pour aider à trouver des solutions
- je peux proposer des activités ou des projets au Forum
- j'ai la possibilité de proposer de nouvelles règles au Conseil de Médiation ou au Forum, et de demander l'annulation de celles qui ne me conviennent pas

Je m'engage à faire de mon mieux pour participer au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Je sais que si mes comportements sont dangereux pour moi-même, pour les autres ou pour le matériel, ma présence dans cet accueil de loisirs pourrait être remise en question.

Aujourd'hui (date) .....,  
je suis motivé(e) pour être membre adhérent au Village d'enfants.

(Signature)

## **Annexe : Quelques définitions**

### **Le Village d'enfants**

C'est un mini-village qui est construit par l'ensemble des membres qui y vivent.

### **Les membres adhérents**

Les membres adhérents sont tous les enfants qui sont au centre de loisirs pour construire le Village d'enfants et y vivre.

### **Les membres d'honneur**

Les membres d'honneur sont les personnes adultes de l'équipe d'animation qui accompagneront les membres adhérents pour qu'ils puissent réaliser leurs projets, leurs idées.

### **Le forum**

Le forum est un moment où tous les membres décident des missions de la journée, des propositions de projets, des propositions de règlements intérieurs et/ou des idées pour améliorer le quotidien.

Il y a deux forums par jour :

- un en matinée, de 9h00 à 9h30
- un en début d'après-midi, de 13h50 à 14h20

### **Le Conseil de Médiation**

Le Conseil de Médiation est groupe de membres élus chaque semaine pendant le forum du lundi. Il veille au respect des différentes règles de vie et propose ou modifie des règles si nécessaire.

L'intervention visant à faire respecter ces règles doit se faire sous forme de simples rappels officiels sans jugement, ni marque d'une quelconque position de force.

### **Le temps des avis**

Le temps des avis est un moment en fin de journée où les membres peuvent exprimer leur avis à propos de la vie au Village d'enfants.